un Soleil en CHAMPAGNE

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2021

12

De nouveaux commerces en centre ville

La Ville à la Foire de Châlons : le dynamisme économique à l'honneur

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SÉZANNE

Petites Cités de Caractère

SÉZANNE

PETITE CITÉ DE CARACTÈRE®

Sacha HEWAK
Maire de Sézanne

ÉDITO

Pour la 1ère fois cette année, la Ville s'est mise à l'heure d'Octobre rose.

Dans la foulée d'une initiative de la Cité Scolaire, et avec plusieurs partenaires qui ont répondu positivement à notre appel, toute une série d'actions ont ainsi émaillé ces dernières semaines, afin de mieux informer le public sur le cancer du sein et sa prévention, et de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer.

Solidarité et convivialité ont été les maîtres mots de ces quelques semaines, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Cela prouve que, plus d'un an et demi après le début de la crise sanitaire, nous avons tous et toutes envie et besoin de reprendre une vie la plus normale possible.

L'affluence aux concerts des Soirs de Fête et lors du feu d'artifice du 14 Juillet, la belle fréquentation des mini-ateliers sportifs du mois de juillet, la réussite du Forum des Associations et le remarquable résultat de l'édition 2021 des Journées européennes du patrimoine (plus de 400 spectateurs et visiteurs en deux jours !) ont montré clairement que nous aspirons à renouer les liens avec nos amis et nos proches.

Cela souligne également, tout comme l'ouverture de plusieurs commerces de proximité, et le succès du stand de la Ville lors de la Foire de Châlons, le dynamisme de notre cité, de ses habitants et de son économie.

Grâce à un taux confortable de vaccination à Sézanne, sans doute facilité par le bon fonctionnement du centre de vaccination, la menace du COVID 19 se fait un peu moins lourde.

Il ne faut toutefois pas baisser la garde.

Aussi, restons prudent(e)s, respectons autant que possible les gestes barrières, et n'oublions pas qu'une troisième injection et la vaccination contre la grippe saisonnière sont fortement recommandées, singulièrement pour les plus âgé(e)s d'entre nous.

Cela nous permettra notamment de profiter au maximum des festivités de fin d'année, durant tout un mois de manifestations, du lancement des illuminations le 26 novembre jusqu'à la descente du Père Noël le 24 décembre.

Prenez soin de vous et de ceux que vous aimez, et passez de joyeuses fêtes !

S. Hewak

Ville de Sézanne
Un soleil en Champagne

En couverture : le lâcher de ballons d'Octobre rose.

Un Soleil en Champagne N°12
octobre / novembre / décembre 2021
Bulletin d'information de la Ville de Sézanne
7 Place de l'Hôtel de Ville
51120 Sézanne
tél : 03 26 80 59 01
Directeur de la publication : Sacha Hewak
Rédaction : Andrée Aubès
Conception graphique : Virginie Dhellemme- www.comincreation.fr
Crédits photos : @Ville de Sézanne, @Techniques Design Architectures, @Studio Cadet
Impression : Imprimerie Lemaire
Dépôt légal : octobre 2021.
Imprimé à 3 100 exemplaires sur du papier PEFC, à l'aide d'encres végétales:

Coteaux, Maisons & Caves de Champagne – Patrimoine mondial
les rubans du Patrimoine
Les Victoires du Paysage

17 327

C'est le nombre – vraiment impressionnant – d'injections qui ont été réalisées entre le 1er mars (date de l'ouverture) et le 6 octobre 2021 au centre de vaccination de Sézanne.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se sont investi(e)s et s'investissent encore dans cette action : merci aux personnels soignants, médecins, infirmières et pharmaciennes, en activité ou en retraite, qui ont œuvré durant ces longs mois pour qu'un maximum de personnes puissent bénéficier de la meilleure protection possible contre le coronavirus, et qui assurent désormais les 3e injections. Merci également aux personnels administratifs, qui ont accueilli, renseigné et rassuré le public, et poursuivent encore cette indispensable mission.

Un été très animé

Après une année 2020 en retrait (COVID-19 oblige), l'édition 2021 des Soirs de Fête a retrouvé son public, qui a pu ainsi apprécier, malgré une météo morose, et malgré l'obligation de présenter un passe sanitaire, les 8 concerts gratuits proposés par la Ville tout au long de l'été. Une manière bien agréable, et tout en musique, de renouer avec ces moments de convivialité qui nous ont tant manqué ces 18 derniers mois.

La pluie n'a heureusement pas découragé les spectateurs du traditionnel feu d'artifice du 14 Juillet (ou plus exactement du 13 au soir), qui avait dû être annulé l'année dernière. Le public n'a pas manqué de répondre favorablement à l'invitation de la Ville, sous des parapluies ou des capuches, ou carrément en voiture au milieu des vignes !

De 4 à 17 ans, filles et garçons, ce sont plus **d'une centaine d'enfants et d'ados qui ont pu découvrir gratuitement,** durant tout le mois de juillet, **quelques-unes des nombreuses disciplines sportives proposées par les associations sézannaises.**

Ils/elles ont ainsi pu s'initier à l'escrime ou au foot, au tennis, au basket ou au vélo, au judo et à l'aïkido, sans oublier la danse (pour une initiation à la street dance !), grâce à l'engagement des associations sollicitées par la Ville. Celle-ci, pour sa part, a assuré la communication, a mis les salles et équipements à disposition, et acheté les quelques matériels nécessaires pour cette opération inédite… et qui sera assurément renouvelée !

De très nombreuses associations, parmi la centaine qui existent à Sézanne, se sont retrouvées le 4 septembre à la Maison des Sports, pour le très attendu « Forum des Associations ». Près de 900 visiteurs et visiteuses sont venus à la rencontre des bénévoles et à la découverte d'une passionnante palette d'activités, sports, loisirs, histoire locale, solidarité ou convivialité. Un atout indéniable pour la qualité de vie dans notre Petite Cité de Caractère® !

Crédit photo : @Christophe Charpentier

Tous ensemble pour Octobre rose !

Pour la première fois, la Ville s'est mise à l'heure d'Octobre rose. Cette campagne nationale permet de sensibiliser tous les publics à la prévention du cancer du sein. Elle vise aussi à collecter des fonds pour aider la recherche à lutter contre ce terrible fléau qui, ne l'oublions pas, touchera 1 femme sur 8 au cours de sa vie – et qui concerne aussi les hommes, même si c'est dans une bien moindre mesure.

Cette année, la Cité Scolaire – qui participait déjà à ce temps fort les années précédentes -, a encore élargi son engagement.
À l'initiative de Guillaume Lefèvre, assistant d'éducation, et sous la houlette de la proviseure, Agnès Poiret, plusieurs animations se sont succédé au fil des jours, en direction des élèves, des personnels et des parents : conférence, création d'une fresque, ou encore vente d'objets au profit de l'Institut Godinot, et, pour finir en beauté, un lâcher de ballons roses ouvert à tous, émouvant et festif.

La Ville s'est associée à ces actions par un soutien logistique (mise à disposition de matériels et de personnels, communication, etc).
Elle a aussi installé des décorations délicieusement roses (lumières, fontaine, et soutien-gorge géant !), et mobilisé de nombreux partenaires. Tous ont répondu présents, et nous tenons à les remercier chaleureusement : l'antenne sézannaise de la Croix-Rouge, l'association Inner Wheel, la Cité Scolaire, le Dr Lucile Babé, la Ligue rémoise contre le cancer, l'Office de tourisme de Sézanne et sa région, les Randonneurs du Sézannais (des habitués d'Octobre rose), Séz'Idées, et l'UCIA, les commerçants, restaurateurs et pâtissiers. ●

La Ville mène depuis plus de 40 ans une politique de préservation et de mise en valeur de son patrimoine architectural, Prétoire, Ancien Collège, Halle, couvent des Récollets, église St-Denis…

Aujourd'hui, après avoir mis en place, en mai 2019, un dispositif de soutien à la rénovation des façades commerciales en centre-ville, **la Ville a décidé d'accompagner les particuliers qui réalisent des travaux de rénovation sur leurs immeubles situés dans le périmètre de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (également dénommée Site Patrimonial Remarquable) :**

● d'une part en subventionnant le coût supplémentaire entraîné par l'utilisation des matériaux « nobles » préconisés ou imposés (selon le type de bâtiment) par le règlement de l'AVAP/SPR (bois ou alu au lieu de PVC pour les huisseries par exemple, ou petites tuiles à la place de tuiles mécaniques…)

● d'autre part en mettant en place des incitations financières pour les ravalements de façades.

Le Conseil Municipal a délibéré en ce sens lors de sa séance du 30 septembre dernier.

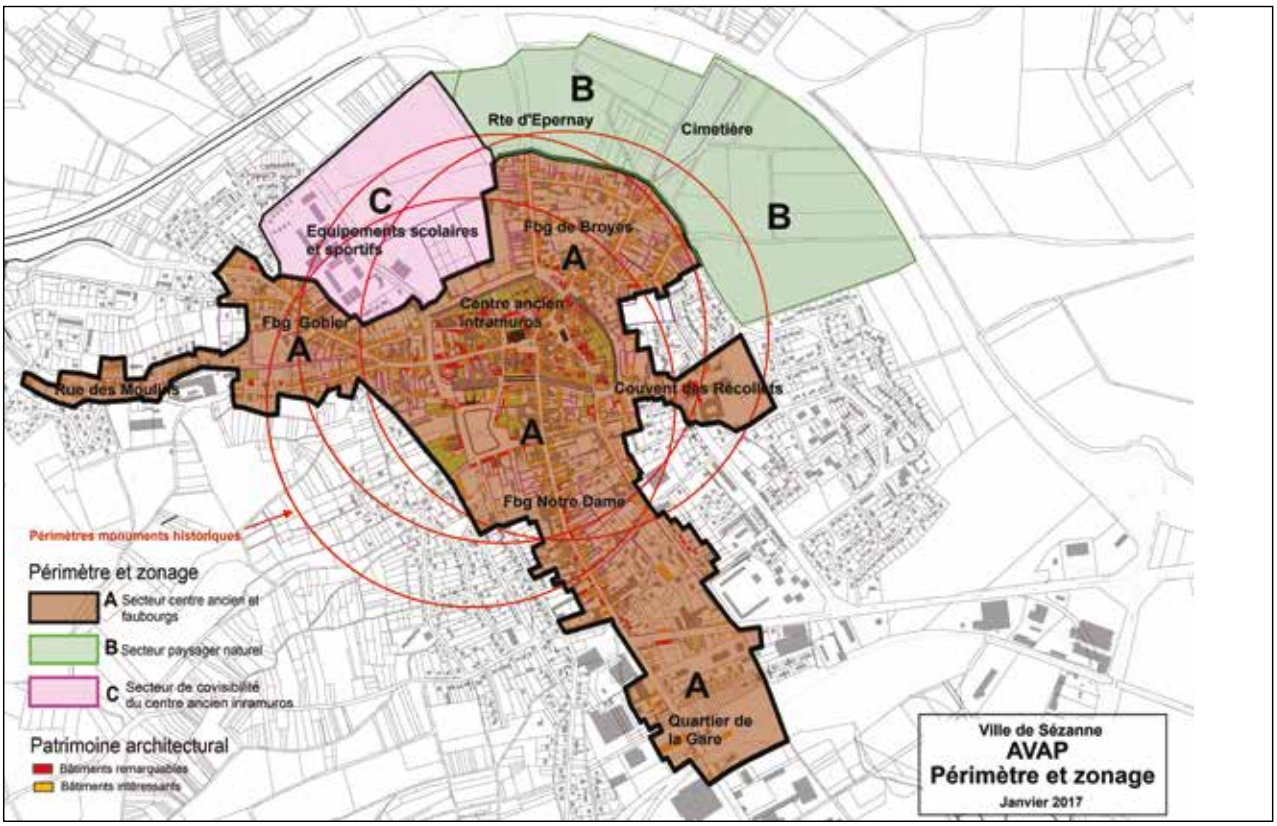

Si vous êtes intéressé(e) et pensez être concerné(e) par ce dispositif :

➜ le service urbanisme (03 26 80 76 03 ou m.aubin@ville-sezanne.fr) est à votre disposition pour vous renseigner et vous remettre le règlement et le formulaire de demande de subvention.

➜ vous pourrez également retrouver ces documents sur le site Internet de la Ville : www.ville-sezanne.fr/vivre-a-sezanne/urbanisme/subventionnement-pour-des-travaux-de-renovation

Instantané

L'antenne sézannaise de la CMMA s'installe dans ses nouveaux locaux

La CMMA, qui est l'héritière de la Caisse des Incendiés de la Marne (fondée en 1774 !) constitue la plus ancienne des mutuelles d'assurance incendie et dommages de France. Elle a ouvert son antenne sézannaise en 2002, place du Puits Doré.
Au fil du temps, les locaux sont devenus trop petits, et la Caisse Mutuelle Marnaise d'Assurance a donc décidé de créer une toute nouvelle agence, avenue Jean Jaurès.
Le 15 octobre dernier, Olivier de Bretagne, directeur général de la CMMA a reçu plusieurs personnalités, parmi lesquelles le député Charles de Courson et Jean Agrapart, adjoint au maire, pour l'inauguration. Chacun a ainsi pu découvrir les bureaux spacieux, accueillants et fonctionnels, et apprécier les places de parking situées juste devant l'agence – une belle réalisation, pour le confort des personnels et des clients !

Tribune libre

" Sézanne, choisissons notre avenir "

Etrange, non ?

Lors du conseil municipal du 20 mai, la majorité a voté pour une délibération autorisant le maire à vendre l'ancienne poste, maison très appréciée par les Sézannais pour son cachet et son histoire.
Reprenons les « notes de travail » fournies par le maire et son équipe aux conseillers municipaux : « La Ville avait acquis à la toute fin des années 80 (sic) une maison située 3 rue de l'Hôtel de Ville (…) qui fait partie du patrimoine architectural et historique de Sézanne ».
Vous apprécierez la précision des informations délivrées ! Pas de date, pas de prix d'achat !
« Il a été décidé de le mettre en vente (par qui ? NDA) pour 55 000€ (hors frais de négociation et hors frais notariés, à la charge de l'acquéreur) ».
Mais comment prendre cette décision lorsque les informations les plus essentielles vous manquent ?
Monsieur Hewak a reconnu ne pas connaître ces données, mais, fort heureusement et comme d'habitude, madame la directrice générale des services a répondu !
Et par l'intermédiaire du maire, cette dernière a affirmé que l'achat avait eu lieu en 1989 pour l'équivalent de 43 000€.
Or, après plusieurs semaines et plusieurs demandes, monsieur Hewak a (enfin) transmis la délibération et l'acte de vente à notre groupe correspondant à l'acquisition du bâtiment.
Il s'avère que l'achat n'a pas eu lieu en 1989, mais en 1991, et surtout, que le prix d'achat à l'époque n'était pas de 43 000€ mais de 69 000€ !
Comment tenter de faire passer une perte pour un bénéfice…

" Un nouveau souffle pour Sézanne "

Notre centre ville en danger :

Il n'échappe à personne que notre centre ville renvoie aujourd'hui une image peu glorieuse.
Entre logements insalubres, étalement de vitrines commerciales vides, problèmes de stationnement,façades délabrées et patrimoine en attente de rénovation c'est une bien piètre image que l'on donne de notre si beau centre ville,autrefois si actif et chaleureux ,fierté de ses habitants.
Pire, il semble que les Sézannais délaissent leur centre ville et certains commerçants ne jouent plus le jeu. Notre petite cité de caractère perd en caractère comme elle perd en habitants et on se demande bien quelles images gardent les touristes qui visitent notre ville.
La majorité actuelle doit regarder humblement la réalité en face : le centre ville n'a jamais été une priorité pour les majorités successives et l'image qu'il renvoie aujourd'hui est à l'image de ses errements dans ce dossier.
Elle doit délaisser ses postures confortables d'entre-soi pour proposer un projet global a la hauteur de l'enjeu en y incluant tous les acteurs : partisans, courtisans ou opposants. Mr le Maire, qui doit devenir le maire de tous les Sézannais et pas seulement de ses électeurs, peut inscrire à son agenda le centre ville, leg de nos anciens, comme une priorité, faire élaborer un diagnostic neutre et proposer des échanges constructifs.
Notre groupe, un Nouveau Souffle a toujours été force de proposition pour le développement économique et le redynamisme du centre ville (comme l' application"ville connectée" et le conseil des sages dans notre programme). Les Sézannais peuvent donc compter sur nous dans ce dossier.

Les Sézannais aiment **leur patrimoine**

Grand succès, cette année encore, pour l'édition 2021 des Journées européennes du patrimoine. Organisé par la Ville et l'Office de tourisme de Sézanne et sa Région, ce fut un week-end culturel et convivial tout à la fois, entre visites, conférence ou énigme policière.

Cette réussite, nous la devons à nos partenaires, qui ont proposé des animations de qualité, ludiques et attractives, qu'il s'agisse de la troupe d'Amis en Scène, des bénévoles des Amis du Patrimoine Sézannais, ou des responsables du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne. Même la météo, singulièrement clémente en cette fin septembre, était de la partie.

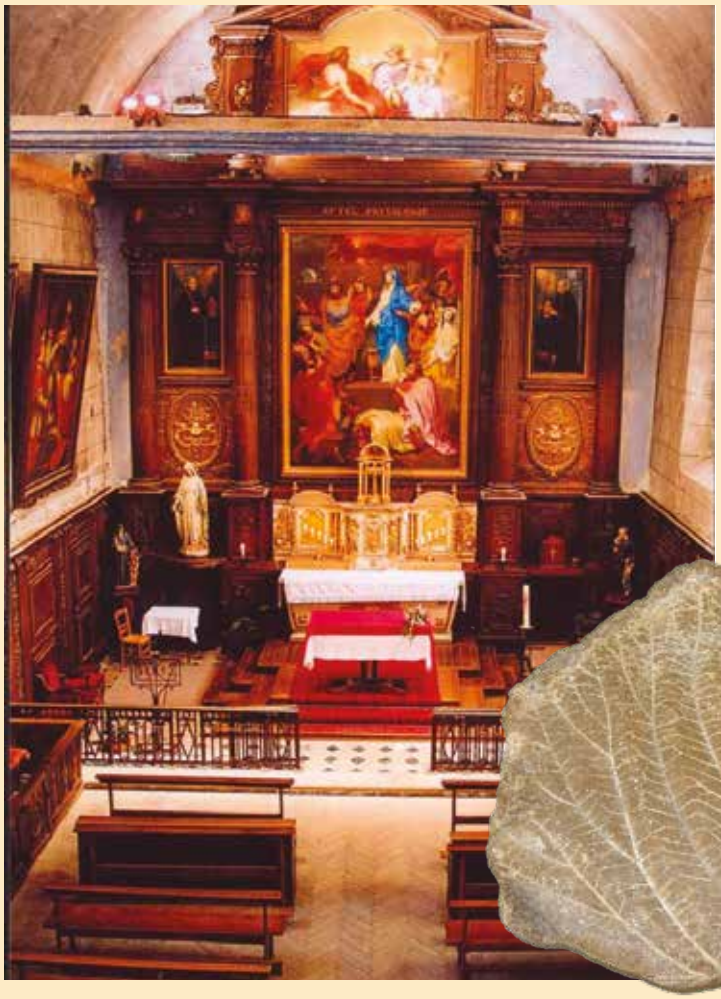

Un grand merci à toutes et à tous, et vivement l'année prochaine, pour de nouvelles découvertes et d'autres émotions !

Il se passe toujours quelque chose dans les équipements et dans les espaces municipaux, et les chantiers succèdent aux chantiers. **Petit tour d'horizon…**

Les logements communaux

sont régulièrement entretenus par la Ville. Mais certains, qui deviennent vacants après plusieurs décennies d'occupation par la même personne, ont besoin d'une rénovation complète. C'est le cas des deux derniers pavillons du Clos-Martin qui n'avaient pas encore pu être entièrement réhabilités.
Ainsi, depuis plusieurs mois, l'équipe « bâtiments » (maçons, peintres, menuisier et électricien) est à l'œuvre : isolation thermique intérieure, remise à neuf de la cuisine et de la salle de bains, installation de parquet flottant, réfection de l'électricité et du chauffage, ainsi que du réseau d'eaux usées, pose de fibre de verre sur les murs et mise en peinture, et même création de rampes le long des marches extérieures.
Un appartement du Champ-Benoist a, lui, fait l'objet de travaux plus légers, peinture et sols, toujours par les services municipaux. D'ici quelques semaines, ces trois logements pourront accueillir de nouveaux locataires.

Des balustrades le long du trottoir

À la fin de l'été, la Ville a installé des balustrades le long d'un trottoir aux abords de l'école St-Denis, pour interdire le stationnement intempestif de trop nombreux véhicules. Cette situation qui perdurait malgré plusieurs alertes et avertissements en direction des conducteurs indélicats, mettait en danger les piétons, souvent contraints de marcher sur la chaussée, et notamment les élèves de l'école et de la Cité Scolaire – sans compter les dégradations causées sur le mur de la maison riveraine par des portières ouvertes brusquement…

Peinture routière

Ce sont aussi les agents des services techniques qui refont actuellement une partie de la peinture routière, places de stationnement et bandes jaunes. Ils ont notamment créé (traçage au sol et panneaux de signalisation) deux places réservées aux personnes handicapées au droit de la pharmacie de la rue Paul Doumer.
Les passages protégés, les bandes de « stop » et de « cédez le passage », ainsi que les tracés de milieu de chaussée, ont été confiés à l'entreprise T 1, qui, équipée de matériels spéciaux, peut utiliser de la peinture résine, complexe à mettre en œuvre, mais plus résistante à la circulation et aux intempéries.

Quatre nouveaux mâts pour les guirlandes de Noël

Autre intervention récente du service voirie : l'implantation de quatre nouveaux mâts pour les guirlandes de Noël. Ainsi, il n'est plus nécessaire de s'accrocher à des façades de maison, au risque, malgré les précautions prises, d'abîmer l'enduit ou la pierre. Ces mâts, de 7 m de haut, sont glissés dans un fourreau doté de 4 tiges d'ancrage, lui-même fixé dans un dé de béton de près d'1 m^3. En dehors des festivités de fin d'année, les mâts peuvent être retirés, et le fourreau est bouché par une plaque pour éviter tout accident.

Cimetière : réfection complète de l'allée centrale

Le cimetière est vaste, tout en longueur, et sa grande allée principale avait bien besoin d'un sérieux coup de jeune.
L'opération vient d'être réalisée par l'entreprise BATP de Sézanne.
Et ce n'est pas un petit chantier : 210 mètres linéaires, sur 4 à 5 m de large, 2 mois de travaux, pour un montant de 77 000 € TTC.
Il s'agissait d'aménager un caniveau en pavés pour la circulation des eaux de pluie, d'installer deux puisards et des drains pour récupérer ces eaux de ruissellement et éviter une inondation dans le bas du cimetière, et de reprendre entièrement la chaussée avant de refaire la couche d'enrobés.
Par la même occasion, il a été décidé de créer deux nouveaux points d'eau de deux robinets chacun. Les travaux se sont déroulés en trois tronçons, pour ne pas trop perturber l'accès aux sépultures et aux columbariums ; seuls les enrobés ont été coulés en une seule fois, en toute fin d'opération.
Ce tout nouveau revêtement apportera ainsi confort et sécurité pour toutes celles et tous ceux qui viennent rendre hommage à leurs disparu(e)s.

Noces d'or

Ils sont nés à Sézanne, ils se sont rencontrés à Sézanne, ils se sont mariés à Sézanne, et ils vivent aujourd'hui encore à Sézanne, qu'ils ne quitteraient pour rien au monde.
« Ils », ce sont Chantal et Jacky Locufier, qui ont célébré, en août dernier, leurs noces d'or, entourés de leur famille et de leurs amis.
Avec le sourire, et beaucoup d'émotion, ils ont renouvelé les vœux qu'ils avaient prononcés le 19 juin 1971, un jour de pluie – mariage pluvieux, mariage heureux, dit-on !

3 enfants (Nathalie, Isabelle et Baptiste) et 3 petits-enfants plus tard, et après une vie professionnelle bien remplie, sans oublier l'engagement de Jacky comme conseiller municipal durant 5 mandats, le dicton semble se vérifier, et, après 50 ans de mariage, ils partagent toujours leur vie, et leur amour de la musique. Souhaitons-leur encore de belles années à deux !

La recette de la longévité conjugale serait-elle un secret de famille ?

En juillet 2019, Yvette et Francis Drouin fêtaient, eux aussi, leurs noces d'or en mairie de Sézanne. Yvette ? Oui, vous avez bien lu, Yvette, la sœur de Jacky Locufier ! Francis et elle se sont rencontrés à un bal du SAS – son futur mari était passionné de football, et il l'est resté. Ils sont tombés amoureux, se sont mariés, et ont eu 3 filles, et 3 petits-enfants.

Aujourd'hui, retraités tous deux de BBGR, et après plus de 50 ans de bonheur à deux, ils continuent à couler des jours paisibles, partageant leur temps entre leur famille, et leurs loisirs – ils adorent jardiner ! - et heureux d'avoir une bonne santé. Puissent les années à venir leur être douces et sereines.

SALLE MULTISPORTS **les travaux**

Dans les précédents numéros du magazine, nous vous avons présenté le projet de construction de la salle multisports, qui accueillera, dans une dizaine de mois, plusieurs clubs sézannais : aïkido, gymnastique, judo, karaté et krav maga. **Voici quelques photos du chantier.**

FOIRE DE CHÂLONS

une vitrine pour le dynamisme économique de Sézanne

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne est un partenaire de longue date de la Ville. Elle l'a prouvé une nouvelle fois en mettant durant toute une journée à la disposition de la Ville son stand de la Foire de Châlons, idéalement situé à l'entrée du hall principal.
C'était une occasion en or de mettre en avant les principales entreprises industrielles de notre cité (n'oublions pas que le secteur industriel représente 60 % de l'économie à Sézanne), et plusieurs restaurants sézannais.

Vidéos sur Sézanne et sur les entreprises, kakémonos, dépliants et plaquettes, vitrines d'exposition présentant les activités d'ATS, BBGR, Calderys, Johnson & Johnson, et Stow (nouveau nom de la société Feralco), sans oublier le jeu concours organisé par la Ville dont les lots étaient des repas gourmands à nos meilleures tables sézannaises, tout a été mis en œuvre pour permettre aux nombreux visiteurs de faire connaissance avec Sézanne.
Une expérience tout à fait inédite, à renouveler absolument !

Période faste pour le commerce sézannais de proximité, avec l'installation, depuis la mi-juin, de 4 commerçants et commerçantes.

Nous les avons rencontrés pour vous.

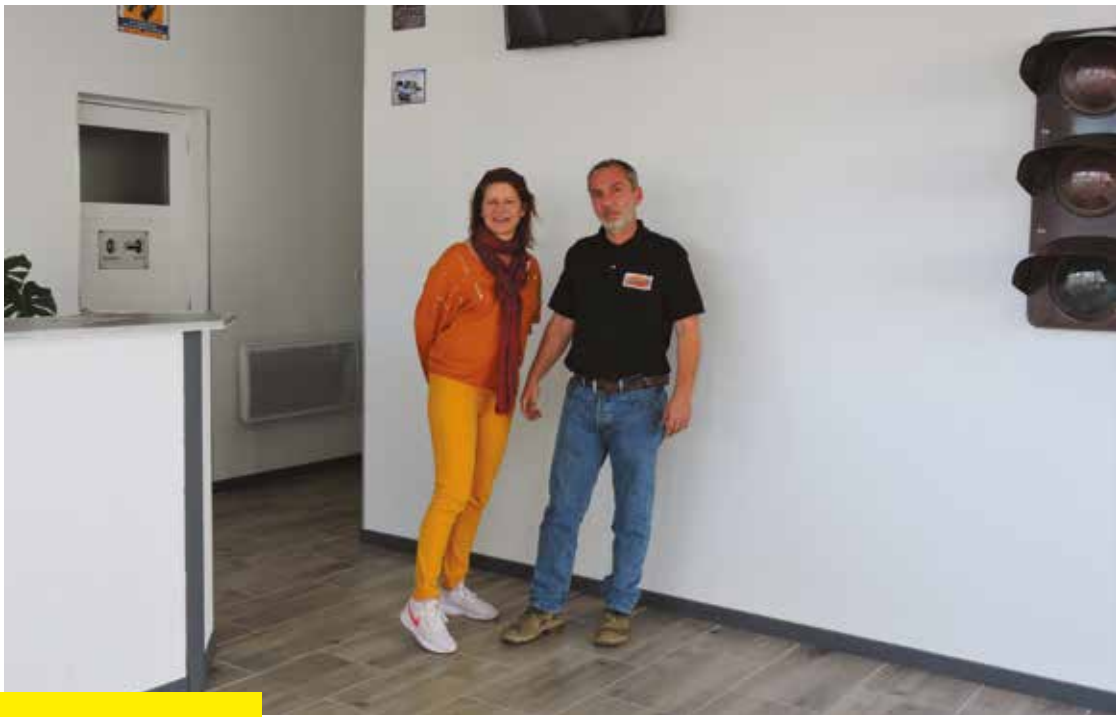

Le garage Scapol

Garagiste à Saudoy, et un peu à l'étroit, Baptiste Scapol a saisi une opportunité et s'est installé à la mi-juin à Sézanne.
Avec sa compagne Sophie Poulet - qui assure la partie commerciale et la facturation - il propose une large palette d'activités : vente de véhicules neufs d'importation et d'occasion, vente de pièces détachées, réparation de véhicules légers et de mobylettes – et, prochainement, de motos et de quads, sans oublier la vente de pièces d'usure ou techniques pour les engins agricoles et viticoles.
Avec son implantation sur l'un des axes principaux de Sézanne et l'absence de concurrence sur son créneau, il se veut complémentaire des autres garages et concessionnaires sézannais.
Il emploie deux mécaniciens et un apprenti, espère pouvoir recruter bientôt un troisième mécano, et n'hésite pas à accueillir des collégiens ou collégiennes en stage de découverte.
Toujours bouillonnant de projets, il va très bientôt faire de la location de véhicules utilitaires, d'autos particulières et de voitures sans permis, et, à l'horizon 2022, il envisage d'agrandir son établissement pour faire de la carrosserie.
Son péché mignon ? les voitures anciennes, comme la superbe (vraie) DS que nous avons pu admirer lors de notre visite, un bijou !
14 avenue de la Résistance
tél : 03 26 42 58 95 ou 06 61 63 42 95

L'Atelier des Croustis Pains

Dès le seuil, une bonne odeur de pain frais vous accueille et vous met l'eau à la bouche.
Puis vient la superbe vitrine de gâteaux, babas, éclairs, flans ou tartelettes... Il y a aussi des crèmes glacées maison, des brioches, du caramel à tartiner, et le délicieux moelleux champenois, rond, rose et succulent. N'oublions pas les meringues, le nougat ou les financiers, ni, sur le mode salé, les sandwiches et les wraps, les hamburgers et les paninis... Ça vous donne faim ? Nous aussi !
Joachim et Séverine Jolivet viennent de Connantre, mais leur installation à Sézanne est un retour aux sources, puisque Séverine y est née, et qu'ils s'y sont mariés il y a 20 ans.... Ils ont ouvert cette toute nouvelle boulangerie-pâtisserie début juillet, et semblent avoir déjà trouvé leur clientèle.
Aujourd'hui, ils emploient 12 personnes, souhaitent en recruter encore deux pour ouvrir un espace traiteur, et auraient même besoin d'embaucher un(e) boulanger(ère) et un(e) pâtissier(ère) supplémentaires !
Une adresse gourmande à découvrir...
17 rue Paul Doumer - tél : 03 26 80 07 48

La Poissonnerie L'Ancre

Elle vient de Barfleur en Normandie, elle est fille et sœur de patrons-pêcheurs, titulaire d'un BEP « alimentation option poisson » et d'un CAP poissonnerie, et a déjà travaillé en poissonnerie traditionnelle, en grande surface et en marée. Autant dire que Virginie Lancre (c'est bien son nom, qui semble prédestiné, et qui lui a offert un charmant jeu de mots quand il lui a fallu trouver une enseigne pour son commerce) connaît parfaitement la partie.
Contactée (et soutenue) par Foucaud Toulemonde, qui tenait auparavant la poissonnerie de Sézanne, elle a mûri son projet, puis elle s'est lancée, prête à changer de région et de vie, et s'est installée durant l'été à Sézanne avec ses deux plus jeunes enfants.
Poissons et fruits de mer, crustacés, plats traiteurs maison, et poissons fumés, maison aussi, elle propose une large gamme de produits de qualité, et a déjà prévu, pour les fêtes de fin d'année, de nous faire découvrir les produits du Cotentin, sa région natale, comme par exemple les huîtres de St-Vaast – un régal gastronomique, à déguster sans modération !
3 rue Paul Doumer - tél : 03 26 80 95 45
ou 06 75 13 79 03

Pizza Bella Grill

Pâtes fraîches maison, pizza, grillades, et belles salades croquantes, sans oublier de la panna cotta et du tiramisu maison aussi, la carte du Pizza Bella Grill est vraiment alléchante…
Kenan Parlar, son gérant, souriant et accueillant, dirige déjà depuis plusieurs années un restaurant du même type à Montmirail, où il réside.
Il connaissait Sézanne, bien sûr, et a souhaité y ouvrir un second établissement, qu'il tient avec un employé, après avoir réaménagé à son goût et selon ses besoins l'ancien restaurant/salon de thé de la rue Léon Jolly. Son activité a démarré début août, et il est plutôt satisfait de ces débuts, et ravi d'accueillir une clientèle variée, tous les jours (sauf le mardi) pour le déjeuner et le dîner.
Tout ce qu'il propose et cuisine peut être consommé sur place, ou emporté, ou livré, au choix.
Pour en savoir plus, pensez à consulter sa page Facebook !
6 rue Léon Jolly - tél : 06 75 72 75 70

ENQUÊTE

DIAGNOSTIC CCI

Commerce de proximité : une enquête de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Malgré l'ouverture régulière de nouveaux commerces, le centre-ville de Sézanne, comme celui de la plupart des communes de France, petites, moyennes ou grandes, compte de (trop) nombreuses vitrines vides. La Ville de Sézanne, dans le cadre du dispositif des Petites Villes de Demain, souhaite poursuivre son action pour redynamiser le cœur de la cité. Première étape, indispensable : poser précisément le diagnostic. La Ville, à cet effet, a sollicité la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne (CCI), qui a ainsi engagé depuis plusieurs semaines une étude de territoire approfondie sur le commerce de proximité sézannais.
L'un des points forts de cette étude est l'enquête menée en ce moment, et à laquelle vous pouvez répondre, soit sur papier (les formulaires sont disponibles dans plusieurs magasins), soit sur le site Internet de la Ville. Cela ne vous prendra que quelques petites minutes. Nous comptons sur vous, votre avis est important ! Merci d'avance de votre contribution.

DEUX SOLDATS DU FEU SÉZANNAIS mis à l'honneur

L'un est le responsable de la maison des sports depuis de très longues années, l'autre est le gestionnaire de la station d'épuration, et tous deux sont sapeurs-pompiers volontaires.
Ce samedi 23 octobre, lors de l'inauguration du centre de secours de Sézanne rénové et agrandi, ils ont été décorés de la médaille d'honneur pour services exceptionnels et promus au grade de Commandant.
Jean-François Poirel, qui a commandé le centre pendant plusieurs années, et Sylvain Hennequin, qui a été longtemps l'adjoint de trois chefs de centre successifs, se sont dévoués sans compter, durant 40 ans, au service de la population sézannaise et du territoire.
Incendies, secours à victime, accidents de la route..., ils ont assumé une mission indispensable et souvent très dure, pour aider, sauver et secourir, sur leur temps libre, avec autant de compétence et d'engagement que des pompiers professionnels.
Nous sommes très fiers d'eux, et nous tenons à les remercier et à les féliciter pour leur sens de la solidarité et leur courage exemplaires. Un grand merci également à leurs épouses et à leurs enfants, qui les ont soutenus avec patience et compréhension durant toutes ces années.
Comme Jean-François et Sylvain, nous avons aussi une pensée émue pour Jean Renevey, ancien chef de centre et adjoint au maire, qui les a accueillis, formés et entourés, et qui nous a quittés l'an dernier.

Des vélos à assistance électrique à l'Office de tourisme

Quoi de plus agréable que de découvrir Sézanne et ses environs à bicyclette, en famille ou entre amis ?

Vous n'en avez pas ? Pas de problème, la Ville en a acheté 10, pour adultes.
Ces vélos de promenade à assistance électrique se prêtent aussi bien aux parcours urbains qu'aux sentiers et chemins entre les vignes et les bois. Ils sont robustes, pratiques et confortables, et à cadre mixte.
La Ville en a confié la gestion à l'Office de tourisme de Sézanne et sa région, qui les loue aux touristes et visiteurs et conseille des circuits sympas. La Ville, de son côté, assure l'entretien, et les changements de batterie.
Cette démarche conjointe se veut touristique et écologique, et permet de pratiquer, de manière agréable, une activité physique de plein air. Par la suite, si l'expérience est concluante, la Ville se dotera de vélos « tous chemins » pour enfants, et d'une ou deux remorques pour les plus petits.

Si cela vous tente, ou pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.sezanne-tourisme.fr/a-faire-fiches/loc-velo

La Ville a consacré 17 210 € à cette opération, et a bénéficié d'une aide conséquente des fonds européens au titre du dispositif LEADER, à hauteur de 8 704 €.

L'Office propose aussi des animations, et a ainsi organisé **3 samedis de découverte, intitulés « Osez le vélo électrique** », fin septembre à Sézanne, et début octobre à Anglure, puis Esternay.
Cette initiative a permis à plusieurs personnes de tester gratuitement ces vélos, de quoi donner des envies de balade… Jeunes ou moins jeunes, toutes celles et tous ceux qui ont fait l'essai ont été conquis par ce mode de déplacement doux.